ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Spécialisation citernes restreinte produits pétroliers initiale (IP)

Certifiante | Formation continue

Réf. : 2104839F — Mise à jour : 13 avril 2026

Organisme responsable : **APTH**

Présentation de la formation

Objectifs

- Acquérir les connaissances de base nécessaires pour effectuer le transport des matières dangereuses ci-dessous.
- Réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur et être autorisé à conduire des véhicules citernes transportant les produits pétroliers.

Cette formation répond aux exigences du chapitre 8.2 de l'ADR et de l'arrêté TMD. (L'APTH est un organisme autorisé à dispenser des formations 8.2 par le ministère des transports (Arrêté du 28 mai 2024 modifiant l'arrêté du 29 novembre 2022 (NOR : TREP2414139A))

Programme

- Connaître les équipements spécifiques des véhicules-citernes
- Connaître les dispositions relatives aux opérations de chargement et de déchargement
- Connaître la signalisation et le placardage des véhicules-citernes
- Connaître les documents spécifiques concernant les citernes
- Connaître les règles de circulation et de stationnement des véhicules
- Avoir des connaissances sur l'accidentologie spécifique aux véhicules citernes

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Sans niveau spécifique

Niveau de sortie
Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Certificat de formation de conducteur ADR - spécialisation citernes restreinte produits pétroliers (habilitation)
Code RS : 5631

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2093358S	Présentiel	Chartres-de-Bretagne	02/01/2026	31/12/2026
2093359S	Présentiel	Hennebont	02/01/2026	31/12/2026
2093360S	Présentiel	Guipavas	02/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #2104839F